

Castel, Arthur

N^o 54 918

Sold: claron, m. 13 $\frac{3}{16}$ 3: ch. a p. 1: Bug. 1: 8⁰⁰

1a. (Impide) ^{Handwritten: "Kolkritsem"} ~~cond. ex. p.~~ le 24-8-14 (red + 5. D.H. / "Lith. regim.") (Ch.)

Londonzel bain ou 1^{er} bain face a Wolverhem. (c. d.)

6. a. Imphel rim^a com l. 18. 426. n. 18. 1848. 1861848.

5-24 v. a. CM d'Epiphanius 3^e R. 1878 (P. J. N. Calines)

L'acte de décès existe (jugement) *Vol. 155*

Epouse Castel, - Scarlet me dit d'Erme, Nouverson
Mm. Leno 7 (26-11-19)

q/b a. d. b. f. d. 15-12-19.

E/l. en janvier 20. a. Reg. p. d.

E/C. 40515 bu 20-1-20 a Impda env. d.d. p. procuror
h.d.

B. V. 8240. 9-3-10 a B^m Castel-Charcoal eng.
ouwerk.

En 34/2^d 26-9-20 N^{me} Castel-Scarbeel soume hier
d'q de soufets.

Mme A. Castel 20.9.20 - rem. rendu et si le mil^{re}
n'avait pas de papiers ou objets sur lui.

6.34/2.2 18-10-20 à Mme Castel rem. à s'adresser à
l'adj. travaux.

6^{me} Larchel, 10.8.91. Rem. soust. conc. n^o 2, selon le son file

aurait appartenu au 3^e ch. a. p. (clairon), Dem. si
l'on a fait l'ex de la tombe n° 126 à Sempde (E.)

État Major, 3^e ch. a. p. n° 5613 du 11. 7. 21 env. liste demandée
reussit concern. mil. (R.)

E. : 34/428. 26-8-21. au 3^e ch. a. p. Quest.

E. : 34/428. 26-8-21. au Gb. inf. fiche

Gb. 3^e ch. a. p. 30-8-21. fiche en retour, la m^e du 3^e ch. a. p.
renseigne : Castel, Arthur soldat m. 13. m^e 54918 + à Sempde
le 24-8-14 et à Louverguel (voir cette fiche) (E.)

M^e Castel, 2-9-21. Castel, Arthur né à Rousseron le 23-8-91
Dem. du Père : Achille, nom de la mère : Terobell, Marie, Joseph (E.)

3^e ch. a. p. 3-9-21 questionn. en retour, milit. pas inscrit à la
m^e du regt, le n° 58335 appartient au nommé, Gebuisson
Ernest m. cr. 15 qui appartenait à la E^e (E.)

Mod. 661/86220, 5-8-22. env. liste des mil. + dans
les hôpitaux (au nom de Baeteel). (R.)

E. 1089/13651, 24-9-22. au 3^e ch. a. p. Quest.

E. 1088/13651, 24-9-22. au Gb. 3^e ch. a. p. fiche.

E. 1087/13651, 24-9-22. au St. Malines, Dem. conn. lieu d'x du mil. La liste de Malines
renseigne E. 126 inconnu 3^e ch. a. p. + à Sempde en 1914, probablement de Rousseron.
Dem. d'examiner M. le G^e précité se rapp. peut-être au n° Castel, Arthur. Il peut
procéder à l'ex et à l'identification de l'inconnu et à Sempde E. 126 en présence de la
famille Castel, Dem. du Père : M^e Castel, Père de la liste d'Orme 24 Rousseron.

Castel,

Arthur,

soldat clairon M. 13

3^e ch. a. p.

N^o 54918

N^o 3^e ch. a. p. 20-9-22 fiche en retour complétée,
et copie c. d. (h.)

S^r Malines n^o 54133 - 9-10-22 - tous résultats de
l'examen du corps de la tombe 2^{de} à Imfide - (voir cette
fiche). Tous ces renseignements indiquent que ce serait
bien le corps de Castel Arthur de Mouscron. - Dem.
si dans ces conditions l'ex^e en présence de la famille
est encore nécessaire - cf joint passer (c.)

3^e ch. a. p. 11/10/22. questionn. en retour complété, 3 annexes (h.)

N^o 2345/13651/ 7-11-22 au S^r Malines, dem. si les
renseignements fournis au point de vue de la denture, de
la lettre jointe, et en ce qui concerne mon Castel, corres-
pondent à l'examen de la denture du corps du mon
exa à Imfide - en communication lettre de mon Castel.

S^r Malines n^o 54908 - 18-11-22. Les renseignements
par la fam. du homme Castel Arthur au sujet
de la denture, correspondent en tous points à
l'examen de la denture du mil. ex^e à Imfide,
tombe 2^{de} - en retour lettre de N^o 54908 (c.)

N^o 4074/13651/ 12-12-22 à M^r Castel, le signalant
de son fils correspondant avec les remarques pour lesquelles

a donné lieu l'examen du corps & à l'impole,
N^o 426 - les restes de son fût ont donc pu être
identifiés et reposent off. la 1^{re} frescité.

E. 4075/4365/18.12.22 au S. Malines, c'est bien le
le nomme: Castel q. qui est à l'impole, N^o 426.
L.R. a été modifiée en conséquence - elem. rectifiés
les inscriptions qui se trouvent sur la croix.

X S. Malines n^o 5285 - 12.5.22. env. rapport cont^{re} les
ex. effectuées au cim^e d'Impole (on dit n^o de Bourveron)
Écaille 1.12. environ cheveux châtain foncé mâchoire supérieure
complète régulière - bon état, grosses incisives mâchoire
inférieure denture régulière. 2^e mol^e gauche enlevée;
3^e mol^e gauche corcée - boutons du S. ch. a. f. - 1/2 jambière
54918 - 1/2 bottines 54918 (Bo.)

S. Malines n^o 43420 le 19.8.22 env. P. V. s'ex^{te} n^o 1000.

R. 333^e du 4.9.23. à Mdu: Erensun;
dossier constitué en vue de recevoir
la décl^{ar}ation judiciaire du décès.

BC 2900 le 23.10.23. M^r Secrétaire de l'Ass^{ur} "M^r Combes"
Palais d'Égmont (Entressol) Place du petit Sablon Bruxelles
dormir doit être entretenue par l'État.

AL 6145/26-10-23/du S. 1. donne adr. mère:
M^{me} Castel. Barbel rue tête d'Orme, Mouscron.

Castel Arthur

Vold. clairon n. 13 s: ch. ap.

Dr. 5.4.918

B.C. 2948 le 21.10.23 à Indr. 1^{re} doit être entretenue par l'Etat

Mdn. n. 185620 le 14.12.23 le jugem. declarat. de t. a été rendu le 19.10.23 par le Tribunal de 1^{re} inst. à Courbe et transcr. d' les reg. F.C. de Mouscron (S.C.)

B.C. 2594 le 14.12.23 M^r Secrétaire. Ass. "Nes Tombes" (Gérais d'épiment (entret.) Gérais du petit Sablon Bruxelles. 1^{re} n'est plus à entretenir

B.C. 2621 le 21.12.23 Mdn. tombe n'est plus à entretenir par Ass. "Nes Tombes"

B.C. 2623 le 21.12.23 L. Malines don même ren. qu'à Mdn.

L. 2854/2442/4-3-24 d'eff. par M^r Castel, rue Orions, 316 pour enging. rech. et l'impact des dem. signés d'anciens

M^r Van Castel, 15.3.24, Ne peut donner signe distinctif. Dem. de cesser les recherches

L. Malines - 3-7-24 - RM (B.C.)

L. Malines n. 2496/2-7-24, D.D. d'ens. n. 2062 (B.C.)

